

**MAIRIE DE GAUSSON**

Tél. : 02.96.28.72.13

[mairie.gausson@orange.fr](mailto:mairie.gausson@orange.fr)

<https://www.mairie-gausson.bzh>

**SEPTEMBRE 2021**

---

### **NAISSANCES :**

Nous avons appris la naissance de :

**Tom TOUSSAINT SANTOS DOS ANJOS** au foyer de Antonio SANTOS DOS ANJOS et de Stéphanie TOUSSAINT « 10 rue du Stade », né le 7 août 2021 à Saint-Brieuc.

Bienvenue à Tom et félicitations aux heureux parents.

**Augustin RAULT** au foyer de Hyacinthe RAULT et de Nolwenn GORÉ « 62 La Ville es Gicquiaux », né le 9 août 2021 à Saint-Brieuc.

Bienvenue à Tom et à Augustin et félicitations aux heureux parents.

### **REMERCIEMENTS :**

Pierre TANGUY, Anne et Charles ses enfants, ses petits-enfants remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur peine, par vos prières, messes, fleurs, pensées lors du décès de Marie-Pierre.

Remerciements particuliers à l'équipe pastorale.

### **RECENSEMENT MILITAIRE :**

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16<sup>ème</sup> anniversaire.

La Mairie vous remettra alors une attestation de recensement.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Désormais, entre le 16<sup>ème</sup> et à la veille du 25<sup>ème</sup> anniversaire, le jeune doit uniquement justifier de sa situation envers la journée défense et citoyenneté. Les données issues du recensement permettront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Quelles pièces justificatives apporter ? carte Nationale d'Identité – livret de famille –

De ce fait il est indispensable pour pouvoir convoquer le jeune de disposer d'une adresse mail, en priorité la sienne, à défaut celles des parents ainsi que son numéro de téléphone portable.

### **LA SEMAINE DES METIERS DE L'AGRICULTURE : du 11 au 15 octobre 2021**

L'Association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture (Anefa) et Pôle emploi organisent un événement national de promotion des métiers en [agriculture](#).

**Du 11 au 15 octobre**, la deuxième édition de « la semaine des métiers de l'agriculture » met en lumière les besoins de recrutement du secteur et la diversité de ses emplois.

Cette semaine s'adresse à tout public : demandeurs d'emploi, scolaires, étudiants, salariés, personnes en reconversion... Elle propose un programme riche en animations, ateliers, visites d'exploitations, événements digitaux, etc. Le programme, décliné région par région, est présenté sur [le site web de l'Anefa](#).

<https://www.anefa.org/blog/evenements/semaine-des-metiers-de-lagriculture/>



**Ce bulletin est distribué par voie postale.**

**Pour les personnes refusant la publicité, des exemplaires sont disponibles en Mairie.**

### ► **EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL :**

**Travaux :** Pose de toilettes publiques par l'entreprise SAGELEC pour la fin d'année 2021 –  
Frais de démolition et préparation sol : 2.600 € - coût des toilettes automatiques : 21 840 € HT  
Subvention DETR 30 % : 7 002 €

**Clocher :** Le beffroi qui supporte les 3 cloches est très dégradé et demande d'être refait à neuf. Après concertation et réception des devis auprès de 3 entreprises. Le conseil municipal a décidé de retenir l'entreprise BODET pour la réalisation de ces travaux conséquents et nécessaires pour la préservation du patrimoine communal. Le système de mise en volée a été bloqué par sécurité et seul fonctionne le système de tintement soit le glas finistérien depuis février 2021. La remise à neuf du beffroi du clocher et des 8 abats-sons s'élève à 50 604 HT. Des travaux de peinture seront nécessaires dans le porche (devis en cours). Vu l'importance de ces travaux, la municipalité a décidé de réaliser ces travaux en 2022 afin de pouvoir bénéficier de subventions au titre de 2022 (Région, Département, Etat).

### **Voirie :**

\* Les travaux d'enrobé de voirie ont été réalisés en juillet 2021. Reste à réaliser la signalisation, hydrodépavage de la zone piétonnière, du passage piéton, de la double écluse, marquage au sol, effacement du réseau téléphonique par l'entreprise EIFFAGE et ORANGE.

\* RD 27 Bas Bourg (direction Plouguenast) : un marquage de la voie de roulement va être réalisé (devis en cours auprès du Groupe EIFFAGE).

**Renouvellement contrat Anne LE NECHET (au 05/10/21) :** pour 1 an en CDD à raison de 25 h/semaine annualisé en qualité d'agent technique au service périscolaire et restauration scolaire.

### **Renouvellement ligne de trésorerie au 15/10/21 :**

Montant : 150 000 €uros auprès du Crédit Agricole des Côtes d'Armor

**Réalisation d'un prêt de 300 000 €uros :** auprès du CMB ( échéance annuelle sur une durée de 15 ans 1<sup>ère</sup> échéance le 31/08/2022.

### ► **REPAS AUX PERSONNES AGEES :**

Le Conseil Municipal a voté pour un repas à emporter cette année, confectionné par le traiteur : Fabrice HAMON, à l'attention des personnes âgées de 70 ans et plus, en raison des conditions sanitaires, du Pass sanitaire et du schéma vaccinal incomplet pour ceux et celles qui sont dans la phase de la 3<sup>ème</sup> dose de vaccin.

La date du repas est fixée au **Dimanche 24 Octobre 2021** (retrait à la salle des fêtes, ou livraison à domicile par les élus pour ceux et celles ne pouvant se déplacer)

**Les personnes de 70 ans et plus recevront les modalités d'inscription très prochainement.**

**En cas d'oubli, merci de vous faire connaître en Mairie.**



### ► **RECYCLAGE MOBILE :**

**COLLECT'MOBILE : Un geste pour ma ville : du 11 Octobre au 26 Novembre 2021**

En partenariat avec ORANGE, l'AMF, ÉMMAÛS, LOUDÉAC COMMUNAUTÉ BRETAGNE CENTRE GAUSSON PARTICIPE

Objectif de l'opération : dynamiser la collecte citoyenne de téléphone portable, préserver l'environnement, soutenir l'économie sociale et solidaire

Participez en venant déposer vos anciens téléphones portables dans le collecteur, au **point de collecte :**  
**MAIRIE DE GAUSSON**

### ► **POINT VACCINATION :**

- Centre de vaccination de Loudéac, réservation par téléphone au 02.57.18.00.60

- Chez les professionnels de santé (médecins, pharmaciens, infirmiers)

**Opération ALLER-VERS VACCIBUS organisée par la Préfecture des Côtes d'Armor : Le Vaccibus sera présent sur la Commune de GAUSSON, Jeudi 7 Octobre 2021 de 9H à 10H15 sur la parking de la Mairie.**

**Accueil sans rendez-vous, des personnes de 12 ans et plus toute situation confondue (1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> injection ou rappel pour les plus de 65 ans et personnes avec faible immunité) Se munir de la carte vitale.**

**Bénévoles de l'Association de Protection Civile, Infirmiers et Sapeurs-Pompiers seront à votre disposition.**

## ► **CONSEIL COMMUNAUTAIRE DES JEUNES :**

### **De nouvelles élections**

Le Conseil Communautaire des Jeunes de Loudéac communauté va être renouvelé cette année. Les élections auront lieu **le samedi 20 novembre 2021 dans toutes les mairies du territoire de Loudéac communauté**, alors avis aux candidates et candidats !

Elus pour deux ans, ces conseillers dynamiques ont pour missions de :

- Représenter les jeunes de leur commune au sein d'une instance communautaire
- Proposer des projets solidaires pour la jeunesse du territoire
- Découvrir et faire découvrir les richesses de leur patrimoine
  - Apprendre le fonctionnement de la République, ses actualités afin de devenir un citoyen responsable. **Tu es élève en classe de 6<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup> , tu habites sur le territoire de Loudéac communauté et tu souhaites t'engager.**
  - « Alors si tu veux faire bouger ton territoire, porte toi candidat et viens voter ! » #Soisacteurdetonterritoire
  - Plus d'infos :
  - Structure Info Jeunes (SIJ) - CIAS / Loudéac communauté – [sij@loudeac-communaute.bzh](mailto:sij@loudeac-communaute.bzh)
- 06 17 36 68 90 **Renseignements : Mairie de Gausson : 02.96.28.72.13**

## ► **ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF : PETIT RAPPEL**

Nous vous rappelons que les conteneurs doivent être sortis la veille de la collecte car cette dernière est effectuée entre 4h et 23 h.

Nous constatons un nombre important de refus de collecte pour les raisons suivantes :

### **1 – Erreurs de tri**

Le centre de tri a signalé que des sacs « noirs » étaient déposés dans les conteneurs de tri sélectif lesquels contenaient du verre. A noter : le tri sélectif ne doit jamais être déposé dans des sacs « noirs ou autres couleurs » car ils sont considérés comme des sacs d'Ordures Ménagères et donc systématiquement redirigés vers le centre d'incinération. Cette réorientation génère une seconde facturation pour la collectivité. Le « verre » est à déposer dans les colonnes « Verre » situées sur toutes les communes. Il est rappelé que le **tri sélectif** doit être déposé en VRAC dans les conteneurs de tri sélectif (**Couvercle JAUNE**). Les **Ordures ménagères** doivent être déposées obligatoirement dans des sacs « **NOIRS** » dans les conteneurs « *ordures ménagères* » (**couvercle MARRON**).

De plus, les masques usagés doivent être jetés avec les ordures ménagères et non dans le bac jaune.

### **2 – Conteneur débordant – Sacs déposés hors du conteneur (devant, dessus, à côté)**

Les usagers concernés doivent prendre contact avec le service **02.96.66.40.10** afin d'adapter le volume de leurs conteneurs à leur production de déchets.

### **3 – Mauvais positionnement du conteneur (derrière une voiture, proche d'un obstacle...) – Conteneur à l'envers**

Les conteneurs doivent être présentés : ouverture du conteneur « côté rue face à la route » et sur le circuit de collecte.

**Merci à tous pour votre participation et votre vigilance pour une collecte plus propre et plus efficace.**

## **ATELIER SONORE ET MUSICAL 0-3 ANS : NOUVEAU**

A partir de septembre 2021, le service petite enfance du CIAS de Loudéac Communauté en lien avec les écoles de musique du territoire propose aux parents et enfants de 0 à 3 ans un rendez-vous hebdomadaire de complicité parent-enfant autour de la musique et du son.

Sur les genoux, dans les bras ou en donnant la main à son parent, le tout petit découvre au fil des séances la richesse des sonorités qui l'entourent à travers les chansons à gestes, les comptines, les berceuses et premières danses. Un atelier durant lequel la notion de plaisir partagé parent-enfant et d'éveil des sens est mis en avant. Ce service, gratuit, est destiné aux enfants de moins de 3 ans.

**Début des ateliers : septembre 2021.**

**Deux lieux possibles :**

- les mercredis de 10h à 11h à l'école de musique Le Moulin à sons, **à Loudéac**
- les mardis de 17h30 à 18h30 à l'école de musique intercommunale du Mené, **à Merdrignac**

Renseignements et inscriptions au 02.96.66.60.50 ou par mail [c.taillandier@loudeac-communaute.bzh](mailto:c.taillandier@loudeac-communaute.bzh)

## ESPACE PARENTS -ENFANTS :

Les animations parents-enfants du relais reprendront dès la rentrée.

### L'espace parents-enfants :

Temps de jeux pour les enfants de moins de 3 ans et d'échanges entre parents autour de thème comme l'alimentation ou le sommeil, un moyen de couper des habitudes !

**Loudéac : Espace Yann Sohier : 13 allée du Champ de Foire**

- Le Lundi 11 octobre

**Le Mené / Collinée : Salle de motricité - rue Pierre Ginest**

- Le lundi 20 septembre et Lundi 18 octobre

**La pataugeoire :** Temps de jeux libres en milieu aquatique propice à l'éveil sensoriel et moteur pour les enfants de 4 mois à 3 ans accompagnés d'un parent, un grand-parent ou de son assistant maternel.

**A Loudéac, piscine les Aquatides.**

Le vendredi 8 octobre

**Sur inscription enfant de 0 à 3 ans – de 10 h00 à 11h30 (arrivée et départ libres)**



**PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR LES ADULTES**

En fonction de l'évolution du contexte épidémique et des protocoles nationaux, les mesures sanitaires pourront être réévaluées.



**Séance pataugeoire :**

**PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE POUR LES ADULTES  
BONNET DE BAIN REQUIS À PARTIR DE 1 AN**



**Séance  
pataugeoire**

**LOUDÉAC** **Piscine Les Aquatides**  
Chemin des Livaudières  
Vendredi 24 septembre & Vendredi 22 octobre

GRATUIT • SUR INSCRIPTION

Renseignements et inscriptions au CIAS/ RPAM :

02 96 66 60 50 • rpam@loudeac-communaute.bzh

[www.bretagnecentre.bzh](http://www.bretagnecentre.bzh)



Bretagne Centre

## LA LUDOTHEQUE FAIT SA RENTREE :

## FORMATION PREMIER SECOURS :

Vous êtes intéressés par une formation de Premier Secours : acteur en milieu scolaire, sportif, associatif ou simplement en famille, entre amis, au travail... Le Centre Français de Secourisme vous propose une formation qui permet d'obtenir le diplôme de Prévention et Secours Civiques (PSC niveau 1).

Le samedi 9 octobre 2021 - de 9h00 à 17h30 – Salle des Ecolailles – rue Pont Goury – Ploëuc sur Lié - Inscription – contact : [cfs.22.formation@gmail.com](mailto:cfs.22.formation@gmail.com) – Portable : 06.82.92.39.31